

AV

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2016/20

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 24 mai 2016

L'an deux mille seize et le vingt-quatre mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 17 mai 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : VOLLE – TESTON – CORNET – GRENIER – HILAIRE –
BOUNIARD – GAUTHIER – CROZIER – BEUGNET – PIQUEMAL –
JOLLIVET – EUVRARD -**

**Excusés : Mme LEBRAT a donné procuration à Mr JOLLIVET.
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.**

Absents : Mr RIFFARD

Mr HILAIRE a été élu secrétaire.

**Objet : Convention entre la commune et l'association Ovalie Berg Coiron Helvie.
Fixant les modalités d'attribution de la subvention communale.**

Le Maire donne lecture et soumet à l'approbation du Conseil Municipal la convention qui fixe les modalités d'attribution de la subvention communale à l'association Ovalie Berg Coiron Helvie.

Il est proposé de verser une participation financière à hauteur de 28.00 € par jeune licencié d'ALBA LA ROMAINE.

La durée est fixée pour quatre ans à compter de 2016.

.../...

A U

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

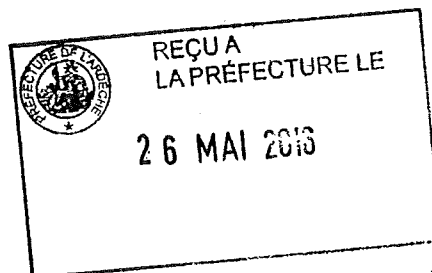
-**APPROUVE** les modalités financières exposées ci-dessus ;

-**CHARGE** son maire de signer la convention de partenariat correspondante ;

-**PRÉCISE** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision seront prévus au BP annuel.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 24 mai 2016.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 25 mai 2016.
LE MAIRE
André VOLLE



.../...